



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Crem

E-mail : info@crem.ch

Site web : www.crem.ch

Tél. : 027 564 35 00

Centre du Parc
Rue Marconi 9
1920 Martigny



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRESIDENT	3
VISION ET STRATEGIE	4
Contexte	4
La nouvelle mission du Crem	4
Procédure de recrutement	5
Projet sélectionné	5
LE CREM AUJOURD'HUI	6
Composition du Comité 2023	6
Direction opérationnelle	6
ACTIVITES ET PROJETS	7
Mandat	7
Service de conseil en énergie	7
Hotline Enercoach	7
Contrôle des dossiers thermiques	8
Bilan et indicateurs énergie-climat de la Commune de Montreux	8
Télévérier SA : concept énergétique et objectifs stratégiques du parc bâtiments	9
Valais RénoVe	9
Val-de-Ruz : étude de faisabilité et planification de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques	10
Satom : accompagnement dans les différents programmes de subventions	11
EVENEMENTS	12
Rendez-vous de l'Énergie 2023	12
L'Après-midi du Rendez-vous de l'Énergie 2023	13
5 à 7 chez	13
COMPTES	14
Exploitation 2023	14
Bilan	16
Rapport de contrôle des comptes 2023	17
CALENDRIER DES EVENEMENTS 2024	18

MESSAGE DU PRESIDENT

L'année 2023 a été pour le Crem une année d'abord de stabilisation de la situation, puis de lancement d'une phase nouvelle de transition.

En effet, le Comité a mandaté Navitas Consilium SA (NCSA) pour reprendre la gestion de l'association et assurer toutes les prestations aux membres et aux clients, ce qu'elle a fait à la grande satisfaction de toutes les parties prenantes. Les projets de recherches ont quant à eux été transférés à l'Institut Énergie et Environnement de la HES-SO Valais-Wallis; une convention en ce sens a été signée entre la HES SO Valais Wallis, le Canton du Valais et le Crem.

En 2023, l'assemblée générale a validé la nouvelle orientation stratégique proposée par le Comité, et accepté la modification des statuts qui en découle: le Crem se concentrera désormais sur l'accompagnement indépendant et neutre des communes et des entreprises dans les défis de la transition énergétique et du développement durable.

Le Comité a pour cela lancé un appel à candidature – dont vous trouverez la procédure détaillée au chapitre suivant – afin de trouver la ou les personnes motivées et compétentes pour mettre en œuvre cette nouvelle orientation en 2024.

Après analyse approfondie des dossiers reçus, le choix du Comité s'est porté sur la candidature de NCSA. En effet, non seulement cette candidature répondait au cahier des charges et à la nouvelle stratégie du Crem, mais elle apportait également une proposition innovante et à forte valeur ajoutée pour les membres: développer pour les membres un guichet énergétique ainsi qu'une librairie de connaissances en ligne mise à jour par une IA développée avec l'Idiap dans un projet Innosuisse. NCSA a également proposé la création et la mise à jour annuelle d'une base de données énergie climat pour les membres qui le souhaitent. Ces derniers pourront demander l'extraction de cette base de données pour travailler sur leur plan climat, leur planification énergétique ou encore leur bilan carbone.

2024 sera donc une année de mise en route de la nouvelle orientation du Crem accompagné par NCSA, et verra les premiers jalons de ce nouveau projet qui apportera, j'en suis certain, une forte plus-value pour le Crem, pour ses membres, et, plus généralement, pour la transition énergétique en Suisse romande.

Blaise LARPIN

VISION ET STRATEGIE

Contexte

Association à but non lucratif fondée en 1987 par la Ville de Martigny et l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), le Crem était initialement un centre de R&D, de services et d'information, actif dans le domaine de l'énergie en milieu urbain, notamment au niveau de son utilisation sobre ainsi que de sa production, de sa distribution et de son stockage.

Pionnier dans ce domaine, le Crem a été progressivement rejoint sur la thématique de la recherche et du conseil en matière d'énergie par d'autres centres de recherche, des bureaux d'ingénieurs et les gestionnaires de réseaux.

En matière de recherche appliquée et de développement, la charge administrative s'est considérablement accrue au fil des années ; en parallèle, les projets devenaient de plus en plus transversaux, nécessitant des compétences variées dont il devenait difficile de disposer dans un petit centre de recherches comme l'était le Crem.

Le Crem a ainsi progressivement perdu de sa compétitivité, ce qui a amené le Comité à décider qu'il était temps que l'association se réinvente afin de maximiser son impact pour une transition énergétique et un développement durable des collectivités publiques, des entreprises et de toute autre entité nécessitant un accompagnement.

La nouvelle mission du Crem

La première décision a donc été de transférer les activités recherche et développement pour permettre au Crem de se concentrer sur son rôle d'interface entre les communes, le monde académique, les autorités et les partenaires industriels de la transition énergétique et du développement durable. Ces activités ont ainsi été transférées à l'Institut Énergie et Environnement de la HES-SO Valais/Wallis.

Le Comité a ensuite clarifié la nouvelle mission qu'il entendait donner au Crem, mission entérinée par l'assemblée générale du 3 avril 2023 :

“En s'appuyant sur les compétences de ses partenaires académiques et en collaboration avec les entreprises et autres acteurs du terrain, le Crem accompagne de manière indépendante et neutre les communes et les entreprises dans les défis de la transition énergétique et du développement durable.”

La mission du Crem s'inscrit donc à l'interface entre le monde de la recherche et du savoir-faire technologique, et celui des entreprises et autres acteurs de terrain.

Procédure de recrutement

Convaincu que la réorientation de la mission du Crem était une formidable opportunité pour élaborer et concrétiser une stratégie audacieuse et créative, le Comité a souhaité recruter un-e leader ou une équipe de leadership qui aurait toute liberté de manœuvre pour développer et mettre en œuvre cette stratégie, en l'élaborant en collaboration avec le Comité.

Pour ce faire, le Comité a choisi le-a candidat-e sur la base de sa proposition de projet viable financièrement, et pas uniquement de son CV.

La procédure de recrutement s'est déroulée ainsi :

- diffusion de l'appel à candidature dès le 01.06.23
- réception et analyse des dossiers au fil de l'eau jusqu'au 30.09.23
- choix d'une shortlist en octobre 2023
- entretiens entre octobre et novembre 2023
- décision finale le 30 novembre 2023

Projet sélectionné

Parmi les candidatures reçues, c'est celle de Navitas Consilium SA qui a été retenue. Cependant, avant de confirmer ce choix, le Comité a décidé de poursuivre les discussions avec NCSA sur le 1er trimestre 2024.

LE CREM AUJOURD'HUI

Composition du Comité 2023

Les membres du Comité sont élus par l'Assemblée générale, qui est l'organe suprême de notre Association. Un représentant de la Ville de Martigny, de l'EPFL, ainsi que de l'Etat du Valais font statutairement partie de ce Comité. Ses tâches sont de gérer le Crem, de convoquer l'Assemblée générale, d'en préparer les délibérations et d'exécuter ses décisions. De plus, il prépare le budget et le fait approuver par l'Assemblée générale. La direction du Crem est également nommée par le Comité, qui approuve son cahier des charges.

Le Comité est composé de :

M. Blaise LARPIN, Président

Prof. François MARECHAL, Vice-Président

Mme Anne-Laure COUCHEPIN VOUILLOZ

M. David CRETENAND

Dr. Georges DARBELLAY

M. Joël FOURNIER

Prof. Pierre RODUIT

M. Yves REY

Mme Lorence SCHMIDT

Direction opérationnelle

Avec la décision de transférer les activités de recherche et de développement du Crem à la HES-SO Valais/Wallis, le départ du personnel en poste a mis à rude épreuve le maintien des opérations en 2023.

Ainsi, afin d'assurer les prestations, non seulement celles pour lesquelles le Crem avait été mandaté par des clients, mais également celles prévues sous forme de contre-prestations aux cotisations de ses membres, c'est le Comité – et en particulier le Président – qui a assuré la gestion opérationnelle de l'association.

Dans l'urgence, le Comité a pris l'initiative de mandater ad intérim Navitas Consilium SA, spin off du Crem, pour assurer la transition entre la situation de crise et la mise en œuvre de la vision stratégique soumise pour validation lors de l'assemblée générale du 3 avril 2023.

ACTIVITES ET PROJETS

Mandat

Lors du management de transition, conformément aux objectifs du mandat du Crem et moyennant la mise en place d'une gouvernance, Navitas Consilium SA a assuré les prestations suivantes en mettant en priorité l'intérêt de l'association, dans les limites de la marge de manœuvre offerte par les circonstances :

- gestion administrative et financière courante avec comme objectif de continuer à engendrer des revenus tout en réduisant au maximum les charges, ceci sans empêcher le Crem de mettre en œuvre sa future stratégie et sans altérer la qualité des prestations produites ;
- communication proactive à l'endroit des différentes parties prenantes du Crem dans le but de créer les conditions cadres les plus favorables possible à une réorientation stratégique du Crem ;
- poursuite des prestations contractuelles pour lesquelles le Crem s'était engagé, ainsi que celles à venir ;
- poursuite des activités de prospection initiées, et développement des demandes et opportunités qui se sont présentées durant l'année.

Service de conseil en énergie

Le Crem propose un service d'accompagnement et d'orientation des citoyen·nes vers des pistes d'amélioration et d'économies d'énergie. Les experts du Crem renseignent en particulier sur les questions touchant à l'approvisionnement énergétique, au domaine du bâtiment (substitution du système de production de chaleur, rénovations) et au cadre réglementaire et incitatif (prescriptions en matière d'énergie, contributions d'encouragement).

Aujourd'hui, ce service est en place pour les communes de Finhaut et de Saint-Maurice.

Hotline Enercoach

La plateforme en ligne Enercoach permet aux communes de maintenir une comptabilité énergétique de leurs bâtiments. Soutenu par SuisseEnergie pour les Communes, le Crem assure la permanence romande de cette plateforme pour soutenir et conseiller les communes qui y ont accès (plus de 200 en Suisse romande) et répondre aux questions liées à l'utilisation du logiciel.

En 2023, 9 communes ont sollicité la permanence du Crem, pour un total de 15 demandes traitées.

Contrôle des dossiers thermiques

Les demandes d'autorisation de construire devant répondre à des normes, le contrôle de ces dossiers a pour objectif de vérifier que tous les éléments de construction caractérisés dans le dossier répondent aux normes et lois, sur la base des documents soumis pour les permis de construire.

En 2023, 12 communes ont bénéficié de cette prestation, pour un total de 240 dossiers traités.

Bilan et indicateurs énergie-climat de la Commune de Montreux

La Ville de Montreux est un membre historique et fidèle du Crem. En 2023, un mandat d'accompagnement a permis de valoriser les précédents travaux de définition d'indicateurs énergétiques, les formats de données à collecter, et les outils pour les calculer. Cet accompagnement a porté sur les points suivants :

- La mise à jour du cadastre thermique et du bilan territorial, comparaison avec la situation historique et établissement du bilan carbone de Montreux.
- L'établissement du bilan énergétique selon la Société à 2000 Watts sur base de l'outil excel développé par le Crem et sa traduction en émissions de gaz à effet de serre équivalent complété des autres postes d'émissions pour former un bilan carbone (complément réalisé à l'aide du calculateur mis à disposition par le Canton de Vaud dans le cadre de son programme Plan Énergie et Climat Communal – PECC).
- La comparaison des bilans énergie et climat actuels de Montreux à la situation historique de la commune ainsi qu'aux objectifs-cadres supérieurs pour identifier les grandes tendances et permettre de suivre l'évolution de la commune ; comparaison également à certains objectifs spécifiques du Plan directeur des énergies en vigueur, à partir d'une extraction des valeurs de bilan comparables.
- L'initialisation de réflexions pour la mise à jour du Plan directeur des énergies, ses objectifs ne correspondant plus au cadre réglementaire actuel et à la réalisation du Plan climat.
- La communication des résultats à la Municipalité.

Ces travaux ont été terminés à la fin de l'été 2023. Début 2024, le Crem a été sollicité pour présenter certaines conclusions de ce travail dans le cadre d'une formation sur la durabilité proposée aux membres du Conseil communal.

Téléverbier SA : concept énergétique et objectifs stratégiques du parc bâtiments

L'objectif de Téléverbier étant de substituer l'approvisionnement énergétique fossile de son parc de bâtiments par des énergies renouvelables, l'ensemble des installations fossiles (ou à électricité directe) devra être remplacé d'ici 2035.

Pour cela, le Crem accompagne Téléverbier en réalisant :

- une analyse de l'état actuel des bâtiments de Téléverbier en termes énergétiques, au moyen d'une analyse préliminaire menée par le Crem et des audits énergétiques détaillés réalisés en collaboration avec Acrowatt pour une sélection de bâtiments identifiée par l'analyse préliminaire.
- l'élaboration d'un plan d'actions et définition de nouveaux objectifs énergétiques afin que Téléverbier ait une vision complète sur ses vingt-quatre bâtiments en matière de travaux à prévoir et à prioriser d'ici 2035, en ce qui concerne la rénovation énergétique, le remplacement d'agents énergétiques ou encore le déploiement de panneaux solaires photovoltaïques en fonction des caractéristiques des bâtiments et de la rentabilité des travaux.

En complément, et grâce au partenariat avec Acrowatt, le livrable devra également permettre de définir une stratégie d'isolation par bâtiment. Un objectif stratégique concernant la diminution de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre pourra ainsi être défini.

Le travail d'analyse du Crem permettra à Téléverbier de justifier les investissements nécessaires pour ses bâtiments et d'établir le plan d'investissement à horizon 2035.

Le projet a débuté en 2023 et aboutira en 2024.

Valais Rénove

Projet pilote soutenu par le Canton dans le cadre de l'Agenda 2030, ainsi que par les communes pionnières de Monthey et de Collombey-Muraz, Valais Rénove a pour objectif d'accompagner les propriétaires de bâtiments en leur fournissant les informations et l'appui nécessaires à la concrétisation de leurs projets de rénovation.

Les deux communes pilotes, situées dans le Chablais, ont l'habitude de collaborer et sont toutes deux labellisées Cité de l'énergie GOLD.

Géré par le Crem, en collaboration avec un consortium de partenaires ayant collaboré sur le projet pilote vaudois de Commune Rénove jusqu'en 2023, ce projet a pour cible prioritaire les bâtiments d'habitat collectifs construits entre 1945 et 2000, aux typologies de construction présentant des potentiels d'économie d'énergie intéressants.

De manière générale, l'objectif de Valais Rénove est d'accélérer le taux de rénovation sur le territoire valaisan, qui est aujourd'hui inférieur à 1% par an (source : Association Valaisanne des Entrepreneurs, 2024). Ce taux étant largement trop faible pour atteindre les objectifs visés par le Canton dans sa stratégie énergétique cantonale, la rénovation énergétique et le remplacement d'agents énergétiques seront des enjeux majeurs pour le Canton du Valais et ses communes dans les années à venir.

Concrètement, sur les communes de Monthey et Collombey-Muraz, l'objectif est de convaincre l'équivalent de 300 logements à réaliser des travaux de rénovation énergétique et ainsi d'atteindre un taux de rénovation annuel d'environ 4% sur le territoire valaisan.

Ce projet initié en 2022 verra sa conclusion courant 2024.

Val-de-Ruz : étude de faisabilité et planification de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques

La transition vers la mobilité électrique est une étape cruciale pour atteindre les objectifs de décarbonisation auxquels la Commune de Val-de-Ruz s'est engagée, notamment parce que plus de 90% des distances parcourues par les habitants se font par transport individuel motorisé.

Par voie de conséquence, la Commune a mandaté le Crem pour réaliser une étude sur les besoins de recharge publique pour véhicules électriques ainsi qu'une planification de cette infrastructure. Cette étude s'inscrit dans les objectifs énergétiques de la Confédération et a été soutenue par SuisseEnergie dans le cadre de son programme de soutien aux communes qui effectuent des études de planification et/ou de faisabilité liées à la mobilité électrique.

Dans un premier temps, l'étude évalue les besoins futurs en bornes de recharge à l'horizon 2030 sur la base des quatre types de recharge possibles, en identifiant notamment les emplacements stratégiques et les points de recharge potentiels. Ensuite, le rapport identifie les acteurs clés de la recharge électrique et propose une marche à suivre pour le déploiement de bornes qui a pour but de maximiser le nombre de points de recharge tout en minimisant les investissements de la Commune.

Le Conseil communal de Val-de-Ruz a pris en considération le projet d'installation de bornes de recharge sur le territoire communal basé sur cette étude et souhaite maintenant mettre en œuvre les recommandations proposées par le Crem.

Le rapport a été livré en automne 2023, et sera suivi d'une présentation formelle au Conseil communal.

Satom : accompagnement dans les différents programmes de subventions

SATOM a sollicité le Crem pour être accompagnée dans l'identification des différentes possibilités de subventionnement et de sources de financement existantes, en lien avec leurs projets identifiés et priorisés à court/moyen terme. Les sources de subventionnement sont principalement organisées en trois domaines d'importance pour SATOM : projets d'innovation, projets pour la production d'électricité renouvelable et l'optimisation de sa consommation, projets pour la production de chaleur renouvelable.

Le Crem a accompagné SATOM sur 2023 en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), dans les tâches suivantes :

mise à jour des programmes de subventions disponibles au niveau national, cantonal et régional ;

identification des meilleures opportunités de projets à subventionner avec le département Innovation & Développement ;

analyse des calendriers de dépose des différentes sources de subventions et interfaçage avec les projets de la SATOM ;

information et formation auprès des chefs de projets sur les programmes et organes de subventionnement identifiés pour la SATOM en fonction des orientations techniques ;

Les travaux du Crem ont permis de mettre à jour et d'améliorer les connaissances de SATOM au regard des possibilités de soutien au niveau national, cantonal et régional. De plus, cela a permis de structurer d'avantage le processus d'identification des programmes adaptés aux projets actuels et futurs.

EVENEMENTS

Rendez-vous de l'Énergie 2023

Pour sa 12^{ème} édition, le Rendez-vous de l'Énergie est revenu avec un format qui a fait ses preuves : trois présentations suivies d'une table ronde animée par Gaëtan Cherix, directeur de la Haute École d'Ingénierie à Sion, qui a réuni des représentants du monde politique et économique tels que :

- Yasmine Calisesi, Directrice exécutive du Centre de l'énergie de l'EPFL
- Grégory Logean, Président de la commune d'Hérémece et député au Grand Conseil valaisan
- Amédée Murisier, Head Hydro Power Generation chez Alpiq
- Nell Reimann, Responsable de l'unité d'affaires Market chez Swissgrid et membre de la Direction
- Benoît Revaz, Directeur de l'Office fédéral de l'énergie

Les thèmes abordés lors de cette conférence plénière intitulée « Crise énergétique – Retours d'expériences, enjeux et perspectives » ont été les suivants :

- point de situation sur la stratégie énergétique 2050 ;
- état des lieux du réseau de transport national d'électricité et de ses liens physiques ainsi que pistes de réflexions pour des solutions politiques avec l'Europe ;
- avenir des grands projets de production d'énergie renouvelable en Suisse ainsi que
- sortie de la crise énergétique dans le respect de la neutralité carbone.

Avec un SOLD OUT déjà annoncé un mois à l'avance, l'événement fut un véritable succès, fort de ses 450 participant-es !



L'Après-midi du Rendez-vous de l'Énergie 2023

Après une phase de consultation et de maturation, les décisions du Grand Conseil concernant la nouvelle loi sur l'énergie cantonale ont été à l'honneur de cette conférence plénière intitulée : « Nouvelle loi cantonale sur l'énergie du 8 septembre 2023 »

Son contexte et les implications pour les Valaisans ont été présentés par le Service de l'énergie et des forces hydrauliques, et l'accent a été mis particulièrement sur les dispositions relatives aux bâtiments et aux collectivités.

Citoyen·nes, autorités et professionnel·les de la branche, tout le monde a été invité à cette session qui a été suivie d'un apéritif.

Un autre SOLD OUT, avec 100 participant·es, qui a témoigné de la réussite de cet après-midi dédié à l'énergie !

5 à 7 chez  **GreenGT**
Hydrogen Pioneers

Dans le cadre de ses activités d'animation de son réseau, le Crem a invité ses membres et les membres de CleantechAlps à découvrir la vision et l'approche de GreenGT, entreprise pionnière dans l'innovation de technologies à l'hydrogène en matière de mobilité durable et d'énergie propre.

Cette entreprise basée à Collombey-Muraz nous a accompagnés à travers les différentes étapes des cycles de production, en commençant par la hall d'intégration pour prototypes jusqu'à nous présenter l'exposition des voitures de courses.

COMPTES

Exploitation 2023



EXPLOITATION 2023

PRODUITS					
	2023		2022		23 / 22
					Valeur
Subvention Etat du Valais	31 296.00	4%	250 000.00	16%	-218 704
Subvention Ville de Martigny	113 979.00	15%	100 032.00	6%	13 947
TOTAL SUBVENTIONS	145 275.00	19%	350 032.00	22%	-204 757
Recettes sur mandats avec TVA	216 250.30		685 997.72		-469 747
Recettes mandats sans TVA	117 528.67		217 443.40		-99 915
Recettes cours sans TVA	4 618.00		11 891.90		-7 274
TOTAL PROJETS	338 396.97	45%	915 333.02	58%	-576 936
Cotisation des membres	42 350.00		41 850.00		500
Cotisations communes GPT	129 064.00		129 064.00		-
Cotisations Gpe des Industriels	50 000.00		60 000.00		-10 000
TOTAL COTISATIONS	221 414.00	29%	230 914.00	15%	-9 500
Travaux en cours	51 103.00		92 869.00		-41 766
TOTAL TRAVAUX EN COURS	51 103.00	7%	92 869.00	6%	-41 766
Autres produits	766.75		36.80		730
TOTAL DIVERS PRODUITS	766.75	0%	36.80	0%	730
TOTAL PRODUITS	756 955.72	100%	1 589 184.82	100%	-832 229

CHARGES			
	2023	2022	23 / 22 Valeur
Frais Tiers Liés Projets	518 239.62	42 562.59	473 677
Dépenses sur mandat	2 490.02	3 017.11	-527
TOTAL FRAIS PROJET	520 729.64 74%	45 579.70 3%	475 150
Salaires	53 506.50	927 379.95	-873 873
Ristourne APG FER-Valais	-	-20 349.15	20 349
Stagiaires et auxiliaires	6 000.00	6 500.00	-500
Frais stagiaires	-	-	-
Charges sociales	11 645.15	206 673.60	-195 028
Frais de personnel	171.40	13 085.60	-12 914
Frais de formation	-	7 000.00	-7 000
Frais représentation / déplacement	1 670.17	6 426.59	-4 756
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	72 993.22 10%	1 146 716.59 88%	-1 073 723
Internet / VS Net	162.35	131.15	31
Equipelement informatique	-	1 032.50	-1 033
Logiciels Informatiques	6 361.34	12 957.89	-6 597
Maintenance informatique	5 224.28	1 137.41	4 087
Petit Mat. Informatique	-	1 451.47	-1 451
TOTAL FRAIS INFORMATIQUE	11 747.97 2%	16 710.42 1%	-4 962
Loyers et charges	22 422.00	41 682.00	-19 260
TOTAL FRAIS INFRASTRUCTURE	22 422.00 3%	41 682.00 3%	-19 260
Frais administratifs et matériel bureau	3 589.20	4 939.24	-1 350
Equipelement bureau	-	-	-
Frais Port	430.82	1 178.27	-747
Frais Téléphones/fax	2 264.54	3 301.18	-1 037
Journaux et revue prof.	200.00	2 587.33	-2 387
Frais Publication	-	-	-
Honoraires divers	3 860.00	5 480.00	-1 620
Assurances commerciales	1 892.70	1 975.40	-83
Intérêts / frais bancaires + CCP	206.31	555.97	-350
Manifestations	32 216.52	25 592.00	6 625
Rapport activité	-	4 499.71	-4 500
Promotion / Communication	100.00	-	100
Frais divers	4 344.20	-	4 344
TVA Non Récupéré	25 060.82	3 965.98	21 095
TOTAL FRAIS ADMINISTRATION	74 165.11 11%	54 075.08 4%	20 090
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	702 057.94 100%	1 304 763.79 100%	-602 706

RESULTAT BRUT EXPLOITATION	54 897.78	284 421.03	-229 523
-----------------------------------	------------------	-------------------	-----------------

Provision Projets	-	-106 000.00	106 000
Provision Divers	-3 000.00	11 000.00	-14 000
Perte sur débiteurs	-	-	-
TOTAL FRAIS D'EXPLOITATION AUTRES	-3 000.00 0%	-95 000.00 -7%	92 000
TOTAL DES CHARGES	699 057.94	1 209 763.79	-510 706

RESULTAT NET EXPLOITATION	57 897.78	379 421.03	-321 523
----------------------------------	------------------	-------------------	-----------------

Bilan



BILAN 2023

ACTIFS	31.12.2023	en % du Bilan	31.12.2022	en % du Bilan	<i>23/22 Valeur</i>
Banque liquidités	418 806.85		419 241.05		-434.20
Total disponible	418 806.85	52.06%	419 241.05	53.08%	-434.20
Débiteurs	115 717.90		254 949.90		-139 232.00
Provision pour pertes sur créances	-9 000.00		-12 000.00		3 000.00
TVA déductible	0.00		0.00		-
Actifs transitoires	258 440.85		36 994.35		221 446.50
Total réalisable	365 158.75	45.39%	279 944.25	35.44%	85 214.50
Travaux en cours	20 515.00		90 705.00		-70 190.00
Total compte de régularisation d'actif	20 515.00	2.55%	90 705.00	11.48%	-70 190.00
					-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	804 480.60	100.00%	789 890.30	100.00%	14 590.30
Matériel informatique	1.00		1.00		-
Total immobilisations corporelles	1.00	0.00%	1.00	0.00%	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1.00	0.00%	1.00	0.00%	-
TOTAL ACTIF	804 481.60	100.00%	789 891.30	100.00%	14 590.30
					-
PASSIFS	31.12.2023	en % du Bilan	31.12.2022	en % du Bilan	<i>23/22 Valeur</i>
Créanciers	303 856.25		244 521.99		59 334.26
Passifs transitoires	18 651.26		121 293.00		-102 641.74
Total dettes à court terme	322 507.51	40.09%	365 814.99	46.31%	-43 307.48
TOTAL FONDS ETRANGERS	322 507.51	40.09%	365 814.99	46.31%	-43 307.48
Résultat reporté	424 076.31	52.71%	44 655.28	5.65%	379 421.03
Résultat de l'exercice	57 897.78	7.20%	379 421.03	48.03%	-321 523.25
TOTAL FONDS PROPRES	481 974.09	59.91%	424 076.31	53.69%	57 897.78
TOTAL PASSIF	804 481.60	100.00%	789 891.30	100.00%	14 590.30

Rapport de contrôle des comptes 2023



Rue du Rhône 5A
CP 759
1920 Martigny
T. 027 722 47 57
F. 027 722 71 54
www.nofival.ch

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES POUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023 DU CENTRE DE RECHERCHE CREM à MARTIGNY

En notre qualité d'organe de révision de votre association, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) du CREM à Martigny pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Martigny, le 21 février 2024

NOFIVAL SA

Julien Monod
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Ludovic Carron
Réviseur agréé

Annexes : comptes annuels

CALENDRIER DES EVENEMENTS 2024

13 juin 2024 – Assemblée générale ordinaire du Crem

Suivie par une conférence de Monsieur Julien Bétrisey, Directeur général de Sinergy Infrastructure SA & Commerce SA, sur le thème :

« Interaction entre gestionnaires de réseau de distribution (GRD) et communes »

2 octobre 2024 – 13ème Rendez-vous de l'Énergie

LE rendez-vous de l'année !

D'autres rendez-vous thématiques seront proposés pour l'année à venir par le biais de nos incontournables « 5 à 7 », ou par les nouveaux webinaires interactifs.

**Enfin, un très grand MERCI à tous nos sponsors,
partenaires, intervenant·es et à l'ensemble des
participant·es pour la réussite des évènements du
Crem en 2023 !**